

tant de goût à la besogne, que son maître, pour récompenser l'élève, aussi bien que pour montrer le résultat de ses leçons, confia, durant le cours de la deuxième année, aux mains de l'emberbe timonnier la barre d'un navire à conduire de Québec à Montréal. Parmi les envieux et les jaloux, cette tentative parut une gageure, une sorte de défi jeté à la raison.

Le succès dépassa toute attente, et notre apprenti pilote prit par ce coup de maître un rang distingué dans l'opinion des vieux lousps de la rivière.

Telle est la force des premières impressions, que M. Sincennes nous a assuré qu'aujourd'hui même, et malgré les changements qu'a subis le lit du fleuve, il accomplirait le même pilotage, en nommant tous les amèts qui balisent la route.

Cet exploit nautique valut à l'enfant mieux que de la gloire: il lui obtint ce qu'il désirait avec ardeur, l'autorisation de continuer ses études.

L'application qu'il apportait au travail fut telle, qu'il refusa l'année suivante l'emploi que lui offrait un négociant de Montréal.

Comme la famille ne nageait pas précisément dans l'or, à cette perspective de place rétribuée, la mère dut intercéder auprès de son mari pour permettre à l'enfant de suivre les classes. Un incident heureux vint au secours des vœux de l'écolier.

Comme la fin des cours approchait, le jeune Sincennes avoua que deux rivaux et lui se disputaient le prix d'excellence, et qu'espérant remporter la victoire, il demandait la faveur de concourir. Le père, homme de sens, enchanté de cette émulation, accorda la requête. Il n'eut point à se repentir de sa condescendance, car le grand jour arrivé, J. F. Sincennes, proclamé vainqueur, recevait la couronne des mains de Son Honneur le Juge Vallière de St. Réal. L'émotion éprouvée ce jour-là par l'enfant émeut encore l'homme mûr lorsqu'on évoque ce souvenir.

L'heureux lauréat ne s'endormit point sur ses lauriers: car, quelques jours après, il entra en qualité de commis aux écritures dans une maison de commerce, où il restait jusqu'à l'âge de vingt ans.

Durant cette période, il allégeait sa famille d'une charge, et exerçait sur un plus grand théâtre les facultés commerciales, cette aptitude du négoce qui s'était révélée dans son jeune âge, par la fabrication de filets, d'engins de pêche, de traines sauvages, qu'il échangeait, vendait, troquait ensuite avec profit, subvenant par sa propre industrie aux dépenses de sa petite liste civile.

C'est ainsi que, progressivement, se développait cette entente des affaires, cet esprit d'ordre et d'économie à l'aide duquel le pilotin de Deschambault devait conduire si sûrement au port le navire chargé de sa fortune.

Le modeste commis-marchand laissa percer tant de qualités précieuses dans sa profession qu'en 1839, le *purser* du vapeur traversier de Laprairie, compromis dans les troubles de l'année précédente, ayant dû quitter le pays, les propriétaires offrirent le poste vacant au jeune Sincennes, qui l'accepta.

Après avoir tenu le gouvernail d'un navire, il allait en tenir la comptabilité; c'était changer d'emploi sans changer de carrière.

Comme bien on pense, un homme d'une nature aussi active, une intelligence aussi prompte, un jugement aussi droit, ne pouvaient pas impunément toucher aux détails de l'administration, sans en pénétrer aussitôt les secrets, sans en comprendre le jeu et le fonctionnement.

Quelques économies réalisées péniblement, durant ces quelques années de charge, lui permirent de tenter une entre-

prise audacieuse, la fondation de la Compagnie du Richelieu. Venant de toute autre personne, le projet aurait échoué sous les rires et les quolibets, mais mis en avant par un homme qui n'avait que d'excellentes notes à son crédit, le public l'accueillit favorablement.

A l'aide des riverains de la rivière Chambly qu'il convoqua en maintes assemblées, il réunit les fonds nécessaires, et quelques mois plus tard, un vapeur en fer, le *Richelieu*, sous son commandement, creusait un sillon écumeux sur les eaux du fleuve, façonné de longue main à tous les caprices de M. Sincennes, son favori.

En ce temps, un problème de navigation restait à résoudre, le transport du bois carré de Sorel à Chambly—chose considérée comme une impossibilité. Il tenta l'aventure et réussit à l'étonnement général.

De ce jour l'homme fut lancé et devint une personnalité.

Que ne fait la volonté servie par l'intelligence!

Les roues du *Richelieu* tournaient dans les flots du Pactole; Dame Fortune vint y joindre la sienne, de sorte que la Compagnie, à peine formée, jouit du prestige et du crédit d'une entreprise éprouvée.

Un deuxième steambot, le *Jacques Cartier*, commandant Côté, fut le frère qu'on donna au premier né. Enfin, en 1856, c'est à dire au bout de dix ans d'existence, deux nouveaux vapeurs, le *Victoria* et le *Napoléon*, construits dans les chantiers d'un habile constructeur canadien, M. Cantin, inauguraient, sous le commandement des capitaines St. Louis et Côté, la navigation régulière entre Montréal et Québec.

A peu près vers la même époque, 11 déc. 1857, le comté de Richelieu envoyait au parlement le fondateur de la Compagnie du même nom.

Depuis lors, M. Sincennes n'a cessé de siéger comme directeur dans les conseils de la Compagnie. Il en fut d'abord l'administrateur et en resta le président pendant dix ans.

Le cercle de ses affaires grandissant sans cesse, et celles-ci réclamant tous ses soins, M. Sincennes dut se démettre de sa charge de Président.

A l'occasion de cette retraite regrettable, les actionnaires lui offrirent en témoignage d'estime un magnifique service de vaisselle d'argent. Comme on lui demandait à ce propos de bien vouloir indiquer le *motto* ou les armes qu'il désirait faire graver sur les pièces:

«Mes ancêtres, répondit-il, ne m'ont rien légué de ce genre; mais si je devais prendre une devise, ce serait celle-ci: *Esse potius quam videri. Etre plutôt que paraître.*»

Là est le secret du bonheur et de la fortune de M. Sincennes. Servis par une grande perspicacité, favorisés par les événements, ses capitaux accrus soutinrent toujours les entreprises canadiennes.

Les divers noms des institutions qu'il préside ou dirige disent en effet que nul n'a plus à cœur les progrès de l'industrie nationale.

Doué de cette prescience naturelle qui est comme une seconde vue, il devine l'avenir, le sort d'une affaire, comme d'autres déchiffrent des rébus.

Ainsi, dernièrement, lorsque la « Royale Canadienne », fondait sur une base nouvelle une grande compagnie d'assurance canadienne, M. Sincennes, prévoyant aussitôt les résultats que ces conditions avantageuses amèneraient, devenait un des principaux actionnaires, et, dès la fin de la première année, président de l'institution.

Les prévisions de l'homme d'affaires se sont réalisées. La prospérité de la Royale Canadienne en un temps aussi court, tient du prodige.

Ainsi l'actif et le passif qui, la première année, s'élevaient à \$662,162,87, attei-

naient quatre mois plus tard \$931,063,80; le montant des primes de \$322,395,11, compte dans la même période \$632,593; la réserve d'abord de \$272,287,20, est aujourd'hui de \$455,516.

Le nombre des polices émises 29,146, couvrant un montant de propriété de \$82,421,768, et la somme totale des primes reçues représente \$954,988. Aux Etats-Unis, les polices émises représentent \$19,885,599. La Compagnie compte 97 agences en Canada et 300 y compris celles des Etats-Unis.

La destinée de M. Sincennes présente une singulière coïncidence. Sa famille, née à la source d'un fleuve, émigre dans une île d'Amérique; les événements transforment ces pêcheurs en corsaires; leurs descendants s'établissent sur les bords du St. Laurent et deviennent navigateurs; notre homme commence par être pilote, puis fondateur, directeur d'une compagnie de navigation, et celui dont l'eau a été l'élément favori, et l'instrument de sa richesse, trouve encore dans l'emploi de ce liquide contre les incendies le moyen d'accroître sa fortune.

C'est dans la vie privée, chez lui, que M. Sincennes apparaît l'homme de ses œuvres. Sa modestie égale la simplicité de ses habitudes, et la cordialité de son accueil ajoute au charme d'une conversation pleine d'aperçus, émaillée de vives saillies et riche de souvenirs.

Entouré de l'estime et de la considération générale, M. J. F. Sincennes jouit paisiblement d'un bien laborieusement acquis. Parti de rien, il peut aspirer à tout.

«C'est égal, disions-nous un jour à un de ses amis: il faut avouer que le jeune pilote de Deschambault a bien su mener sa barque!

—Oui, répondit-il, mais je puis vous assurer qu'avec la sienne, il en a aussi piloté d'autres!

Ce dernier mot nous dispense de rien ajouter et de commettre une indiscretion.

A. AGHINTRE.

## SCIENCE POPULAIRE

APPLICATION DE LA PHOTOGRAPHIE A L'ANALYSE CHIMIQUE.—Par tout la photographie est utilisée pour enregistrer les phénomènes physiques. En Angleterre, M. Norman Lockyer est arrivé à l'employer à la Monnaie de Londres, pour l'analyse des alliages d'or et d'argent. Pour cela, il lui a suffi d'appliquer à son analyse les procédés spectroscopiques, et de photographier l'image des spectres produits par les divers alliages. La comparaison de ces épreuves avec celles de spectres produits par des alliages de composition connue permet de déterminer la proportion de l'or et de l'argent dans les échantillons étudiés.

LE NOUVEAU MONDE EST PLUS VIEUX QUE L'ANCIEN MONDE.—Dans les Etats de l'Ouest de l'Amérique du Sud, où se poursuivent des recherches géologiques, pour lesquelles le Congrès vient de voter une nouvelle somme de 10,000 dollars, entre le Mississipi et les Montagnes-Rocheuses, on a trouvé dans les grandes plaines, autrefois des lacs, les restes d'anciennes habitations lacustres, sur les bords desquels s'épanouissait une faune des plus riches, favorisée par un climat tropical. Dans les couches inférieures de ces montagnes, on a mis à jour des masses de débris d'hippopotames et de mégalothériums, race de pachydermes éteinte et plus volumineuse que nos éléphants; des milliers de tortues de toutes dimensions, des cerfs, des porcs, des tigres aux dents comme des sabres, des chameaux, des chevaux avec trois sabots à chaque pied, des ossements de renards, de chats, de castors, de porcs-épics, etc., etc.

Toutes ces découvertes à l'état fossile, et tant d'autres, démontrent que le nouveau monde est le véritable ancien monde.

COMBUSTION SPONTANÉE DU CHARBON.—Les cas de combustion spontanée du charbon sont fréquents. Les causes de ces accidents sont assez variables. D'après la *Revue Commerciale* de Philadelphie, 44 navires ont été détruits ou avariés dans l'espace de deux ans, par suite de la combustion spontanée de charbon bitumineux. Dans ce cas, ce phénomène est sans doute dû à des actions chimiques. Dans la fabrication de la poudre, il arrive souvent que le

charbon pulvérisé s'échauffe, et même prenne feu spontanément. Ici la cause est différente. Le charbon finement pulvérisé acquiert des propriétés analogues à celles du fer dit *pyrophorique*, propriétés dues à la grande quantité d'oxygène qu'il absorbe sous cet état, et à la chaleur dégagée par la condensation de cet oxygène.

Certains cas de combustion spontanée dans les mines de houille n'ont pas d'autre cause. Cependant les combustions spontanées peuvent se produire dans les mines sous d'autres influences, telles que la décomposition des houilles pyriteuses et des houilles riches en oxygène, ou le frottement dû au glissement de la partie supérieure d'un pilier sur la partie inférieure sous l'action de l'énorme pression qu'il supporte dans certain cas. Il n'existe pas de remède préventif absolument général contre les combustions spontanées dans les mines, mais dans la plupart des cas une ventilation énergique et continue constitue un excellent moyen d'empêcher la production de ces accidents, dont on connaît la gravité.

LE ZINC COMME DÉSINCROUSTANT.—La science doit au hasard quelques-unes de ses plus belles découvertes; rendons-lui grâce aujourd'hui puisqu'il nous amène un moyen de prévenir la cause principale des explosions trop souvent constatées des générateurs à vapeur.

Un des mécaniciens commandant les machines du *Saint-Laurent*, paquebot transatlantique, avait oublié dans l'intérieur des chaudières un lingot de zinc d'un certain poids, lors de son départ du Havre.

Quand, au retour, on dut procéder à la visite des générateurs, quelle ne fut pas sa surprise d'avoir à n'y constater d'abord aucun dépôt sédimentaire, et ensuite de ne trouver aucune trace du lingot abandonné.

Le mécanicien étonné, voulant se rendre compte de ce phénomène, remplaça dans ses générateurs un lingot du poids de 80 kilos, qui disparut également sans laisser d'autre trace qu'une boue noirâtre déposée à la partie inférieure des chaudières, et qu'un simple lavage suffisait à faire disparaître.

Lors de son arrivée à Angers, il fit part de ce fait à M. Raynaly, possesseur d'une machine à vapeur de la force de vingt chevaux, et qui, employant l'eau de la Loire pour son alimentation, constatait cependant des dépôts, qu'il combattait avec des substances dites tartriques produisant bon effet, mais d'un prix assez élevé.

Quelques kilos de rognures de zinc introduits dans sa chaudière suffirent pour la préserver contre toute incrustation; ici encore comme à bord du *Saint-Laurent*, on ne retrouva aucune trace du métal déposé dans le générateur.

Ce fait si remarquable de la disparition complète du zinc dans les milieux plus ou moins chargés de sels, tels que l'eau de mer et l'eau de Loire, relativement plus pure, a porté à penser que la théorie de la pile n'y est point étrangère.

Deux métaux sont en présence, le fer et le zinc, l'un négatif, l'autre positif, qui forment les deux pôles de la pile. Sous la double influence: 1. de la chaleur qui les rend plus facilement oxydables, et 2. des eaux qui les baignent et qui ne sont jamais chimiquement pures, un courant thermo-électrique s'établit à l'intérieur de la chaudière, et le zinc finit par disparaître à la suite de ses combinaisons avec les acides de sels renfermés dans l'eau.

MONTAGNE D'ARGENT.—On vient de découvrir en Am. riche une nouvelle mine d'argent d'une extrême richesse. Tous les Américains ont la fièvre. Depuis l'époque de la découverte de l'or en Californie, jamais il ne s'est produit pareille émotion à la bourse de San-Francisco. En quelques jours, les actions des compagnies qui exploitent ces richesses ont monté de 50 dollars à 750 dollars, de 250 francs à 3,750 francs. A côté de la grande veine d'argent, connue sous le nom de Com-stock, et exploitée depuis dix ans aux environs de Virginia City, on a découvert à une profondeur de 600 mètres, dans trois mines voisines, une masse de minerai argentifère immense. Ces trois mines de Consolidated-Virginia, California et Ophir, ne se vendaient pas aujourd'hui des dizaines de millions de dollars! La trouvaille est évaluée par les ingénieurs du pays à plus de deux milliards de francs. La galerie la plus profonde est à 680 mètres du sol; on y descend comme dans une houillère, à l'aide d'une benne, et l'on y trouve la température d'un bain de vapeur. Les explorateurs, une chandelle d'une main et la pioche de l'autre, se dirigent tête baissée dans les galeries. Les ouvriers enlèvent le minerai au pic. 500 tonnes de minerai sont hissées chaque jour jusqu'à l'ouverture des puits et portées aux bocards et de là à l'usine métallurgique qui les transforme en lingots.

INOCULATION DU VENIN DE L'ABELLE.—Le venin de l'abeille est-il inoculable, et par cette inoculation, peut-on obtenir l'immunité à la douleur et aux autres effets nuisibles de la piqûre de cette insecte? Pour répondre à cette question, la *Gazette des hôpitaux* rapporte que le Dr. Walker ayant observé la force avec laquelle le propriétaire du rucher de Hanwel maniait ses mouches (leurs piqûres ne paraissant pas avoir d'effet sur lui), lui demanda